



Prolongation du tram 15

«Si les opposants gagnent, le projet sera abandonné»

Mercredi, plus de 150 personnes ont assisté à Saint-Julien à une présentation publique sur le futur de cette ligne transfrontalière.

Mercredi soir, la salle de L'Arande, à Saint-Julien-en-Genevois, était pleine à craquer. Cent cinquante personnes avaient fait le déplacement pour avoir des nouvelles du futur prolongement de la ligne de tram 15 entre la zone industrielle de Plan-les-Ouates (Ziplot) et la cité frontalière.

Que se passe-t-il donc du côté suisse? Voici la question principale que se posait l'assemblée. La présence annoncée de Pierre Maudet, conseiller d'État genevois chargé de la Santé et des Mobilités, et de Benoît Pavageau, directeur des transports collectifs à l'Office cantonal des transports, laissait enfin présager des éclaircissements. Car, alors que Saint-Julien vit au rythme des travaux depuis deux ans, aucun chantier n'a démarré du côté de Perly.

Avant d'entendre les explications genevoises, les autorités haut-savoysardes - représentées notamment par la maire de Saint-Julien-en-Genevois, Véronique Lecauchois, et le président de la Communauté de communes du Genevois, Pierre-Jean Crastes - ont tenu à présenter les aména-

gements d'ores et déjà réalisés dans la cité frontalière.

Routes élargies

Ainsi, de nombreux axes de circulation ont été élargis et les réseaux souterrains permettant de distribuer le gaz, l'électricité ou l'eau ont été redimensionnés et déplacés afin de ne pas interrompre, par la suite, l'exploitation du tramway en cas de fuite.

Si ces travaux ont été terminés selon le calendrier prévu, la suite des chantiers destinés à accueillir le tram a été mise en suspens dans l'attente de nouvelles du côté suisse. Et ces dernières n'ont pas réjoui l'assemblée présente ce soir-là, puisque Pierre Maudet a confirmé que les travaux du tronçon Ziplot-douane ne pourraient pas débuter tant que tous les re-

«Je vois certains qui tirent la langue dans l'assemblée, mais voilà, c'est un principe démocratique, il y a des droits qui doivent pouvoir s'exercer.»

Pierre Maudet

Conseiller d'État chargé de la Santé et des Mobilités

cours genevois déposés n'auront pas été traités par la justice.

Or, à ce stade, le Canton annonce que huit procédures d'opposition sont en cours auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF). Ces dernières représentent au total 17 recourants ou commerçants individuels.

Horizon 2029

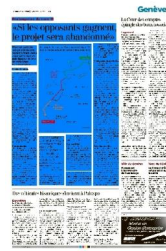
Si l'État de Genève obtient gain de cause, le magistrat espère un début des travaux en 2025-2026. Il précise toutefois que les opposants peuvent encore aller au Tribunal fédéral. «Ce qui mènerait à une éventuelle mise en service à l'horizon 2029. Je vois certains qui tirent la langue dans l'assemblée, mais voilà, c'est un principe démocratique, il y a des droits qui doivent pouvoir s'exercer», lance-t-il.

Que se passera-t-il si les opposants obtiennent gain de cause devant le Tribunal fédéral, demande une spectatrice? «Légalement, ils auront gagné et le projet sera abandonné», annonce Benoît Pavageau.

«Comment quelques individus peuvent-ils bloquer un projet d'utilité publique de cette envergure?» lance une autre auditrice, désabusée. La question fait sourire Pierre Maudet: «Bienvenue en Suisse», répond-il.

Aménagements provisoires

Il précise que les recourants - dont certains sont présents dans la salle - sont soit des habitants qui subiront les nuisances induites par la future route de



contournement de Perly, soit des commerçants qui se trouveront touchés par la forte baisse du trafic dans le village après la mise en place du tram. Selon les estimations du Canton, le nombre de véhicules circulant quotidiennement sur cette partie de la route de Saint-Julien devrait passer de 17'000 à 1000.

Face à la réalité juridique helvétique et pour permettre aux Saint-Juliennois de patienter dans les meilleures circonstances possibles, les autorités locales françaises mettront en place des mesures provisoires.

Ainsi, un maximum d'espaces publics actuellement en travaux seront restitués aux usagers temporairement et certaines parties de chaussées seront rebitumées. «Mais pas toutes, étant donné qu'il faudra tout détruire ensuite, et que ça coûterait vraiment trop cher», précise Véronique Lecauchois.

Un travail sera également effectué sur les joints et des arbres et arbustes en pots seront installés. Ils devraient être plantés en pleine terre une fois le tram arrivé. Au total, le coût de ces aménagements provisoires est estimé à environ 600'000 euros.

Payer les surcoûts

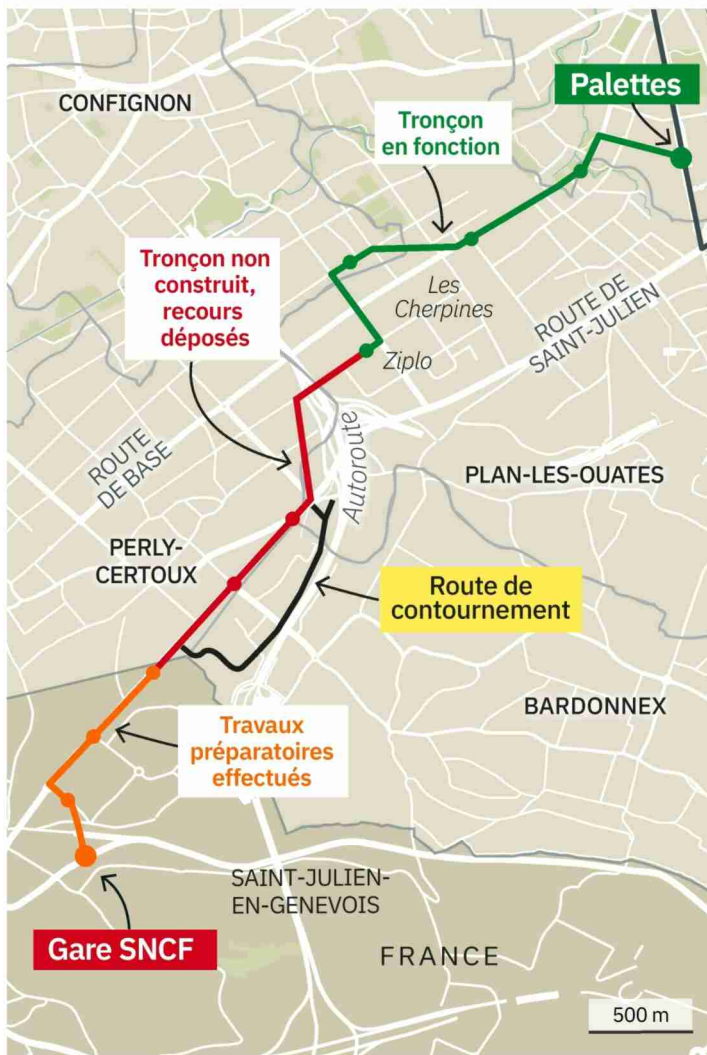
«Sachant que ces surcoûts sont de la faute de la Suisse, j'imagine que cette dernière va probablement participer à leur financement...» a relevé un auditeur. Murmures d'approbation dans la salle. «Réponse négative car nous ne sommes pas à l'origine de ces recours», indique Pierre Maudet.

«Nous avons décidé de commencer les travaux préparatoires en toute connaissance de cause, relève Pierre-Jean Crastes. Cette décision nous appartient et nous devons l'assumer», souligne-t-il avant de préciser que ce choix a notamment été fait afin de ne pas

risquer de perdre les 4 millions d'euros promis par l'État français.

Caroline Zumbach

Les projets de tracés de l'extension de la ligne 15 du tram et de la route de contournement de Perly



Carte: G. Laplace; Source: commune de Perly-Certoux.